

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

JUIN 2020 - N°34



Le dernier Mot du maire...

Chères concitoyennes et chers concitoyens, Mesdames et Messieurs,

Après avoir siégé trente-trois ans au sein de notre commune, dont neuf en tant que maire, il était temps pour moi de passer la main. Le 31 mai 2020, j'ai donc achevé mon mandat et je vais maintenant pouvoir vivre une pleine retraite. Ce MOT du Maire sera donc le dernier qui sortira de ma plume.

Au cours des dernières années, la fonction a beaucoup évolué. La part de responsabilités a augmenté, car le maire est la personne qui doit prendre LA décision. Heureusement, ses adjoints, son Conseil municipal, et ses employés communaux sont des atouts indispensables pour le bon fonctionnement de la commune.

Je cède donc mes fonctions au sein de notre belle commune en confiance à Anne Zoller, maire dès le 1er juin, à ses deux adjoints Laure Bovy et Christian Darque, qui seront accompagnés par un nouveau Conseil municipal et je leur souhaite plein de succès dans leurs tâches. Une multitude d'enjeux importants seront à décider et des priorités devront être fixées en symbiose avec les rentrées fiscales, qui risquent d'être un peu malmenées ces prochaines années, suite à cette période que nous sommes en train de vivre. Mais, une commune se doit d'investir pour l'avenir, sans toutefois laisser trop de dettes pour les générations futures.

Je vous dis «Au revoir», à bientôt et au plaisir de vous retrouver au gré d'une rencontre.

Vive Dardagny!

Pierre Duchêne Maire

SOMMAIRE

Le Mot du Maire1
Communications Mairie 2-3
Ca roule ma poule! 4
Le saviez-vous 5
Confiné de luxe6
Les opposants se manifestent 7
Envie de dessiner 8
Pro Senectute
Résultats concours photo 9
Albertine10
Des fourmis et des hommes 11
Voilà maintenant plusieurs
articles de journal qui ont de la
peine à naitre12
Temoignages du CM13-15
Calendrier et renseignements
utiles

Annulations et reports de manifestations pour cause de pandémie

Depuis plus de deux mois, notre façon de vivre a été considérablement perturbée par la pandémie et dans ce cadre nous souhaitons remercier nos commerçants qui ont poursuivi leurs activités pour nous ravitailler mais également les bénévoles qui ont effectué une multitude de livraisons et de courses diverses.

Sans l'engagement de toutes ces personnes, la situation aurait été encore plus compliquée pour beaucoup. Qu'elles et qu'ils soient assurés aujourd'hui de notre profonde gratitude. Il faut également continuer de favoriser nos entreprises locales, restaurants, cafés-épiceries, salon d'esthétique, onglerie, agriculteurs et viticulteurs, ainsi que nos artisans qui ont subi de lourdes pertes. Aujourd'hui, malgré les annonces sur le déconfinement, les efforts pour garder nos distances et appliquer les recommandations de l'OFSP restent d'actualité, la crainte de la propagation de la maladie étant toujours présente.

La mairie ne peut ré-ouvrir ses portes aux habitants malgré les règles sanitaires mises en application étant donné que les contacts entre les adultes et les enfants doivent être limités. Si vous devez vous rendre à la mairie, merci de prendre rendez-vous avec notre secrétariat au 022 754 12 30, avant de pointer le bout de votre nez masqué au guichet.

L'école a repris depuis le 11 mai ainsi que le restaurant scolaire et la crèche, dans le respect des directives dictées par l'Administration fédérale et cantonale.

Nos manifestations sont également touchées par la pandémie, les promotions scolaires, la fête romande de lutte, «Marche pour Handisport», a sortie des ainés organisée conjointement avec Russin, la Fête nationale du 1er août ainsi que la Fête des vendanges ont d'ores et déjà été supprimées ou reportées à 2021.

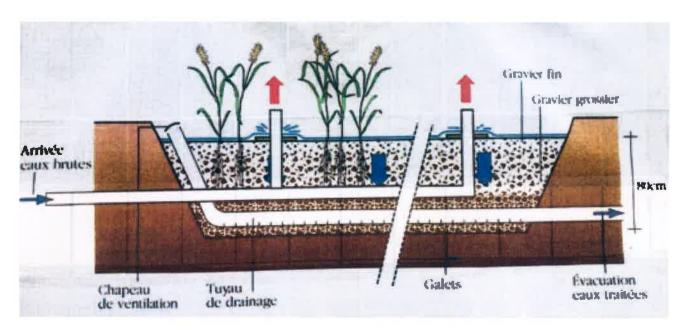
N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie en cas de besoins ou de questions.

Travaux à Pro Natura

Depuis la fin de l'année dernière, de gros travaux ont lieu sur le site des Granges dans le vallon de l'Allondon. Une STEP (station d'épuration) de type «FPR» (Filtre Plants Roseaux) est en construction pour traiter les eaux usées du camping de l'Allondon et du centre Pro Natura. Ce projet est novateur en Suisse romande, malgré

une technique connue de longue date.

Des roseaux, prélevés à la Pointe à la Bise puis reproduits en masse sont plantés dans plusieurs bassins, sur deux niveaux, eux-mêmes remplis de sable de granularités différentes. Les racines et le sable vont filtrer les différents composants des eaux usées avant que les quelques litres restants soient dilués dans le ruisseau des Granges.



Dans le cadre de ces travaux, l'Etat a profité de dépolluer le site situé derrière le bâtiment de Pro Natura et de déplacer les caravanes situées dans la zone inondable du camping de l'Allondon un peu plus au nord de la parcelle. Pro Natura a également saisi l'opportunité des travaux, conjointement avec la commune, pour sécuriser la route au niveau de sa terrasse en établissant un rétrécissement et un aménagement.

D'ici quelques semaines, l'Etat va effectuer des travaux d'aménagement sur le parking des lles situé entre les Granges et la route des Baillets.



A vendre

Magnifique demeure dans le village de Dardagny

Voici le lien vers l'annonce: https://www.homegate.ch/acheter/3000339928



Ça roule ma poule!

La Plaine, une drôle de campagne dépourvue de fermes, et dont nous déplorons le peu de cultures et d'animaux... Qu'à cela ne tienne, au printemps 2019 naissait l'Association PLAINE TERRE, dont l'un des objectifs affichés était de ramener un peu plus de campagne au cœur de notre village!

Après avoir relevé avec succès notre premier défi (la mise en place de 38 grands et 7 petits jardins partici-patifs), nous avons réfléchi à d'autres projets collectifs et fédérateurs, à visée pédagogique de préférence. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un poulailler dans une... roulotte, acquise au Domaine Stéphane Gros de Dardagny, contre un don de CHF 200.- à l'Association «1283 Commune Vivante».

m² de pré par poule et pour ce faire, 100 m² de prairie leur seraient possiblement dédiés.

Notre adhésion à l'Association des Eleveurs de Volailles Menacées (AEVM) est actuellement en cours.

Dans un premier temps, nous souhaiterions acquérir

par m² de poulailler – la roulotte permettrait d'en ac-

cueillir 20 au maximum -, ainsi qu'un minimum de 5

lailles Menacées (AEVM) est actuellement en cours. Dans un premier temps, nous souhaiterions acquérir 10 poules suisses – blanches à crêtes rouges – et imaginons déjà l'éclosion de poussins, sous les yeux émerveillés de nos bambins et des grands enfants que nous sommes restés...

Si vous aussi souhaitez participer activement à cette magnifique aventure qui nous attend, merci de nous le

faire savoir par courriel adressé à plaineterre1283@gmail.com

Le nombre de membres concernés par ce projet est limité à 20 personnes au total. Une adhésion à l'association PLAINE TERRE sera exigée moyennant une contribution s'élevant à CHF 25.- par année. Ainsi, ensemble, nous nous occuperions des poules et du poulailler, et les œufs seraient distribués équitablement entre tous les membres... Le tout dans la joie et la bonne humeur, bien entendu!



Pour l'année 2020, 13 des 24 membres de notre association PLAINE TERRE se sont engagés à transformer la roulotte en poulailler avec des matériaux recyclés, type planches de coffrage, palettes en bois, ou autres barrières de chantier récupérées. Notre projet respectera scrupuleusement les directives légales et sanitaires de notre pays en matière de détention de gallinacés, ainsi que les normes concernant leur élevage biolo-gique. Ces dernières préconisent 4 poules

Autrefois Dardagny, suite et fin ...

Danielle Wyss

Les vingt saillies d'Hellmuth

Dans la malle du grenier toujours, voici d'autres factures-témoins de la vie au siècle dernier, témoins aussi de métiers devenus rares quand ils n'ont pas disparu.

En 1938, le maréchal-ferrant Auguste Zoller, figure marquante de la vie du village et grand-père de notre maire récemment élue pose les quatre fers d'un cheval pour 10 - frs ; il fait rougeoyer le fer, pose des cercles aux roues des tombereaux, soude, fournit un doigt de faucheuse (sic), pose une dent neuve à la herse (re-sic) etc. En parcourant ses factures, on croit entendre le bruit du marteau sur l'enclume et sentir l'odeur du crottin de cheval.

Quelle richesse aussi dans le vocabulaire! Le sellier-bourrellier de Russin, quand il doit réparer les éléments d'un harnais de cheval, parle dans ses factures de boucleteaux, de sous-ventrière, de têtière, de sous-gorge, de dossière de sellette, de croupière, et tout cela transcrit de sa belle écriture.

Les animaux de la ferme coûtent relativement cher, ce qui témoigne sans doute de l'importance qu'ils avaient pour la bonne marche d'un train de ferme: ainsi, en 1927, pour les trois chevaux de l'écurie, Ondine, Gentil et Kiki, on a payé 100.-frs en assurance, somme facturée au poids de l'animal!



Le taureau Hellmuth a eu ses heures de gloire dans les années 30. Avec un nom pareil, on ne doute pas de sa vigueur. En 1934, pour le compte du Syndicat d'élevage bovin de Dardagny-Russin, la brave bête a œuvré vingt fois et a engrossé entre autres Reine, Ninette, Poupée, Rosalie, Betty et Gazelle, chacune de

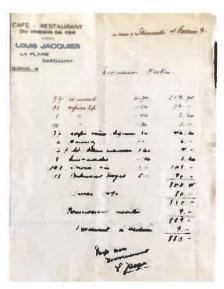
ses prestations étant facturée 6 frs.

Une note festive encore, celle d'un repas de noce, en 1939, au Restaurant du Chemin de Fer de La Plaine.

Le menu, qu'on imagine copieux, avait été facturé 6,75 frs ; les apéritifs - notez les subtiles nuances - de 30 à 50 ct. Qui pourrait me dire ce qu'était un Belmont Royal?

Probablement un alcool réputé, venant peutêtre de loin vu le prix, réservé aux hommes de l'assemblée!

Pour cette soirée fastueuse, il avait fallu demander au Département de Justice et Police une permission de danse qui avait été autorisée



jusqu'à 4 heures du matin. Il était précisé qu'en cas de plainte, la musique devait cesser immédiatement.

Pour terminer plus poétiquement cette évocation, et pour rêver un peu, parlons jardin. Chez le marchand de graines, on a acheté en 1947 du chou frisé gros des Vertus, du chou frisé blanc de Vienne, du chou-fleur de Naples, du chou frisé d'Aubervilliers, du fenouil de Florence, du poireau de Gennevilliers, du haricot Flageolet d'Etampes, bien sûr du cardon de Plainpalais... ainsi que cinq glaïeuls Star of Bethlehem.

Dans ce domaine aussi, le vocabulaire était riche et, ce qui n'est pas rien, permettait de voyager à bon compte dans son jardin!! Par les temps incertains qui courent en ce printemps 2020, voilà un dépaysement qui pourrait bien en remplacer un autre cet été.

Confiné de luxe à Dardagny: l'avenir n'est plus ce qu'il était

Iean-Claude Ferrier

A Dardagny, les jours passent lentement à une allure folle. Restez chez vous, nous balance la radio. Quelques minutes plus tard: surtout sortez tous les jours, allez marcher, sans cela vous perdrez le sens de l'équilibre et risquerez une chute.

Alors, on marche. Il y a la Donzelle, notre «Sunset Boulevard», lieu très couru. On se promène dans les vignes. Du sommet des Communailles, on peut voir le Moléson par beau temps. On chemine sur le sentier des douaniers, on divague sur le plateau

d'Essertines pour voir le Reculet de plus près, à défaut d'y grimper. En option, redécouvrir le vallon de l'Allondon et les étangs sous les falaises de Cartigny.

On pense à l'écrivain Eugène Sue (1804-1857). Banni de son pays, il grimpait sur le coteau direction Challex voir avec émotion sa terre de France et les paysans français ren-

trer leur foin. Il séjournait chez le peintre Armand Leleux, au Petit-Château, chemin de la Côte.

A la maison, on ne fait pas grand-chose, mais tout le temps. On lit enfin des livres en stationnement longue durée dans la bibliothèque. Et un tiroir au moins supplie qu'on le libère de son bazar.

La frontière est fermée par de gros blocs de béton. Manquent les fils de fer barbelés. Les temps sont durs. Oubliés le marché de Thoiry et les plats préparés du 8 à Huit. Cette fermeture de la route nous ramène le silence et le chant des oiseaux. J'ai retrouvé l'atmosphère villageoise que j'avais connue

à mon arrivée à Dardagny en 1967. Chemin de la Côte, un dimanche soir, un vigneron âgé ne trouvait pas le sommeil. En entendant le taxi ramenant sa voisine de la ville, il lui crie de faire taire ce grillon qui l'empêche de dormir.

Quand passe un avion, on lève les yeux. On revoit un Boeing-747, appareil qui disparaît peu à peu des écrans radar. L'appareil venait de Chine avec sa cargaison de masques qui nous font défaut.



Que nous réserve le futur? Etre optimiste, aujourd'hui, c'est croire que l'avenir est incertain. L'avenir n'est plus ce qu'il était.

Encore un grand merci à Sally et Natacha, nos gentilles voisines qui ont fait nos courses. Et à la Mairie pour son plan de solidarité.

«Aujourd'hui, l'humanité se trouve à un croisement, disait Woody Allen. Un chemin mène au désespoir, l'autre à l'extinction totale. Espérons que nous aurons la sagesse de savoir choisir».

LÉCHO DU CHÂTEAU JUIN 2020

Les opposants à la démolition du château se manifestent (1916-1926) Jacques Davier

Jacques Gros note que, suite à l'achat du château, l'opinion publique se met aussitôt à manifester contre sa destruction. En 1916, lorsque la démolition du manoir est décidée pour de bon, «les protestations redoublent, des articles de journaux paraissent, beaucoup de personnes et de sociétés intriguées par cette polémique, veulent se rendre compte par elles-mêmes et choisissent (...) Dardagny comme but de promenade».

Le conseiller d'Etat et historien Henri Fazy, «connaissant le château pour y avoir passé des vacances chez son petit cousin Jean-Louis Fazy, ne resta pas étranger aux doléances de l'opinion publique». Impressionné par ce qu'il juge être le «réel intérêt historique» et «la masse bien équilibrée» du bâtiment, il se déclare opposé à la suppression de «ce témoin de notre passé. Il prie instamment le maire de la commune de faire surseoir à la démolition du château, Ainsi le 17 novembre 1916, le Conseil d'Etat, «après avoir entendu le rapport de Messieurs les Conseillers d'Etat Fazy et Mussard sur leur visite du château de Dardagny», chargea le Département des travaux publics «de procéder à une étude de la restauration de cet édifice».

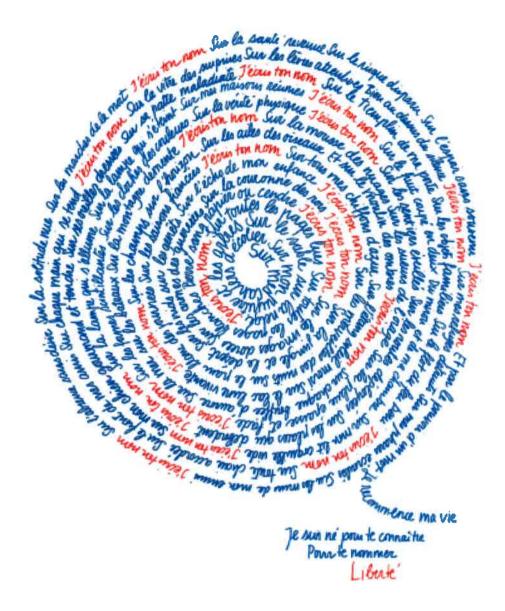
Le château fut donc sauvé de la démolition en 1916 par une intervention de l'Etat, et il s'avère que rien, au cours des années suivantes, n'allait pouvoir modifier cette nouvelle donne. L'après-guerre n'amena aucune solution, rien ne bougeait et le château voyait son état se dégrader de plus en plus. Le 21 mai 1920, le Conseil municipal décida de faire quelque chose «pour boucher les plus gros trous» car, «jusqu'à présent, le vieux Château a bien payé sa rente, et puisque les circonstances ne permettent guère sa démolition actuelle et qu'il peut rendre service encore quelques années», cela vaut la peine d'investir pour «consolider le plus pressant». Le 27 mai, il enfonçait le clou en demandant à l'Etat une aide pour la réparation de l'école primaire. Il faut ajouter qu'à cette même époque, la commune acheta à l'Etat le bâtiment de l'école secondaire rurale de La Plaine pour y loger les classes primaires.

Cependant, l'état du château continuait de s'aggraver. Le 28 juin 1923, le Conseil municipal, constatant une fois de plus l'état de vétusté, de dégradation et de détérioration du château qui menaçait de s'écrouler dans certaines parties interpella une nouvelle fois le Conseil d'Etat.

Suite à cela, le maire Alfred Desbaillets et son adjoint, Jacques Gros, eurent une entrevue avec le président du Conseil d'Etat, le 11 juillet 1923, de laquelle il découla, «vu la situation financière de l'Etat», un nouveau report des travaux.

Pendant l'été 1923, la commune espérait toujours pouvoir raser son château et bâtir à sa place une nouvelle école et mairie. L'Etat, quant à lui, émettait les plus grandes réserves quant à ce projet, refusant énergiquement de s'engager financièrement. Et qui tient les cordons de la bourse...

Envie de dessiner! Envie d'écrire?



Participez au concours organisé jusqu'au 30 septembre 2020 par la papeterie Brachard et Cie SA en rédigeant un message, une lettre, un poème, une belle histoire sous forme de dessin, calligraphie, bande dessinée, collage ou art postal (Mail Art).

Ce concours est ouvert à tous avec 3 catégories d'âge: 3-10 ans, 11-17 ans et dès 18 ans.

Une exposition des dessins primés est en principe prévue après la remise des prix et avant le 31 janvier 2021.

Règlement du concours et bulletin de participation: https://brachard.com/concours/2020/